

Des effets destructeurs de la traduction de masse

Gaston Laurion

Number 32, December 1978

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56555ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Laurion, G. (1978). Des effets destructeurs de la traduction de masse. *Québec français*, (32), 62–66.

Des effets destructeurs de la traduction de masse

Tout instrument qui mène à une meilleure compréhension des autres et qui favorise des rapports harmonieux entre les individus comme entre les peuples de cultures différentes doit être considéré en soi comme un bien. À partir du moment, toutefois, où on le détourne de sa fonction initiale qui est la connaissance, il peut facilement devenir un moyen de domination ou même de destruction. Ainsi la traduction, franchissant temps et espace, permet, depuis la plus haute antiquité, de mieux comprendre les autres cultures, d'enrichir sa pensée à leur contact, de s'ouvrir à la riche diversité du monde. Malheureusement, il arrive au XX^e siècle, comme conséquence de la puissance économique américaine, qu'une langue, l'anglais, tende à s'imposer au monde comme moyen privilégié de communication. Il arrive en outre que cette langue soit celle de la majorité canadienne et, au Québec, de ceux qui dominent l'industrie, le grand commerce et la haute finance. C'est pourquoi la traduction de l'anglais au français a pris chez nous une telle ampleur, mais il n'est pas indifférent que, la plupart du temps, l'anglais soit la langue de départ². Le volume même des documents traduits de l'anglais dont nous sommes envahis fait qu'au lieu de rester un moyen d'échange, la traduction devient au Québec un instrument de substitution culturelle et que la langue d'arrivée, à savoir le français, soumise à une action constante et provenant d'une source unique, s'en trouve déstabilisée. Nous allons étudier quelques manifestations de ce phénomène puis nous tenterons de montrer qu'outre son action destructive sur la langue, la traduction de masse comporte également des conséquences culturelles et idéologiques qu'il serait naïf de minimiser.

L'érosion linguistique

M. Jacques Poisson³ nomme « érosion » un certain appauvrissement de la langue d'arrivée: celle-ci, en passant trop souvent par le tamis de la traduction, tend à perdre des tours idiomatiques et, d'une façon générale, tout ce

qui ne trouve pas de correspondance directe dans la langue de départ. Il ne s'agit donc plus ici de penser en termes d'anglicismes, comme nous en avons l'habitude, mais de considérer les effets débilissants qu'exerce une langue de départ omniprésente, à savoir l'anglais, sur le français. Il va sans dire que le bon traducteur évite les pièges, dans une grande mesure, mais, pour un bon traducteur, combien y en a-t-il de médiocres et de mauvais? Combien y a-t-il d'amateurs aussi? D'autre part la quantité massive de textes traduits que nous lisons ou entendons fait que nous sommes tous affectés à des degrés variables par les carences de la langue commune. Celle-ci nous offre au bout du compte un corpus insuffisant et dont la qualité laisse en outre à désirer; aussi devons-nous rester constamment sur nos gardes, car nous ne pouvons pas nous fier totalement à notre intuition, et souvent nous devons réfléchir longuement pour retrouver l'expression juste et précise ou la tournure adéquate, sous le fatras qui encombre nos facultés.

On dira qu'il y a *érosion* lorsque, par suite d'un contact soutenu avec la langue de départ, la langue d'arrivée se trouvera progressivement privée d'un moyen d'expression, qu'il soit lexical, syntaxique ou stylistique. Ou bien ce moyen d'expression finira par disparaître complètement chez certains usagers et l'on parlera alors d'érosion achevée; ou bien il tendra à être relégué dans le champ de la reconnaissance passive, n'étant plus utilisé que sporadiquement, et nous aurons une érosion partielle. Si nous admettons que la langue n'est pas un ensemble de pièces détachées, mais qu'elle constitue un système, nous comprendrons sans difficulté que toute érosion, si minime fût-elle, se répercute plus ou moins sur l'économie de la langue ou sur l'attitude psychologique des usagers à l'égard de celle-ci.

Dans les exemples qui suivent, ce sont des termes ou des expressions qui sont en voie de disparition.

Le calque « payeur de taxes » s'étant imposé, le mot « contribuable » tend à s'éclipser dans le vocabulaire usuel, en-

trainant avec lui toute une conception de la chose publique et du rôle du citoyen, qui cesse de *contribuer* avec d'autres pour se borner à *payer* dans la solitude. Ici, l'érosion peut être considérée comme achevée dans le peuple des villes et chez les hommes politiques, de même que chez certains spécialistes en sciences humaines de nos universités.

« Possiblement » n'a pas encore complètement éliminé « peut-être », qui subsiste, mais la fréquence de celui-là par rapport à celui-ci ne cesse de croître. Nous avons affaire, dans le cas de « peut-être », à une érosion partielle, qui devient cependant achevée quand il s'agit du tour syntaxique « il se peut que », dont la disparition est presque complète, sauf chez ceux qui restent soucieux de la qualité de la langue.

Ailleurs, ce n'est pas le mot proprement dit qui subit l'érosion, mais celle-ci affecte l'aire sémantique. Le phénomène se produit, en particulier, lorsqu'un terme passe-partout se substitue à toute une série de mots dont le sens est plus précis, privant ces derniers d'un fragment de leur fonction. Ainsi le verbe « charger » tend à dépouiller « demander », « compter », « mettre », « porter », « facturer », « débiter », etc. d'une partie de leur sens ou de leurs acceptions. Il s'ensuit donc une diminution de l'aire sémantique pour ces derniers termes, accompagnée d'une perte de précision et de variété pour le locuteur. Le sens premier de « charger » s'en trouve aussi partiellement érodé, ce qui, dans certains cas, peut créer la confusion, comme en témoigne le Québécois qui demandait « combien il chargeait » à un chauffeur de taxi parisien; celui-ci lui répondit tout normalement: « Quatre ».

Il en est de même pour « monétaire » qui, tout en diluant son sens originel, tend à accaparer une partie du champ sémantique de « financier », « d'argent », « pécuniaire ». On en arrive d'ailleurs à tellement méconnaître ce dernier mot qu'on en fait souvent un féminin auquel correspondrait le masculin « pécunier »⁴.

Pour ce qui est de « contrôler », l'érosion est quasi achevée puisqu'on n'ose plus l'employer dans le sens de « véri-

fier» de peur d'être mal interprété. Par ailleurs des verbes aussi simples que «diriger», «commander», «gouverner», «avoir en main», «dominer», etc., avec toutes les nuances qui s'y rattachent, sont mis à l'écart.

Avec l'adjectif «responsable», l'érosion du sens est totale: si l'on écrit «il est responsable de la grève», cela veut dire qu'il l'organise et non plus qu'il en est l'instigateur et qu'il devra répondre de ses actes devant un supérieur; lorsque l'on veut exprimer ce dernier sens, on se trouve dépourvu si bien qu'on doit recourir à des périphrases du type «c'est à cause de lui, de ses propos ou de son action séditeuse que la grève a été déclenchée». Il est intéressant de noter ici, au passage, — car nous ne traiterons pas ce point en détail — que, si un mot fait défaut ou perd un sens dont on aurait besoin, le traducteur (comme le rédacteur) se trouve obligé de combler le vide par un expédient ou d'une façon plus ou moins heureuse. Ce processus de compensation, dans la plupart des cas, peut expliquer pourquoi, au Québec, les traductions françaises de textes anglais sont plus longues que l'original; de là la réputation non méritée qu'a le français d'être plus littéraire que pratique, et de peu d'«économie» pour emprunter une expression au *Vinay et Darbelnet*⁵. Est-ce de l'érosion également que proviendraient l'enflure verbale et la préciosité que nous trouvons souvent dans notre langue, et jusque dans les chroniques sportives⁶?

L'érosion ne s'attaque pas uniquement au vocabulaire; ce qui est plus grave, elle affecte aussi la syntaxe, c'est-à-dire la structure même de la langue. On a, depuis longtemps, constaté les ravages qu'ont subis nos prépositions et chaque jour nous apporte de nouveaux exemples de l'hégémonie que la préposition «sur» tend à exercer sur beaucoup d'autres. On est *sur* la télévision, *sur* un comité, *sur* la radio, *sur* le train. C'est à croire que nous passons notre temps juchés à un endroit ou à un autre. Il existe en outre toute une série de participes auxquels, sur le modèle de l'anglais, on confère une valeur prépositionnelle, tout en éliminant les prépositions françaises correspondantes: «Dépendant de» fait oublier «selon» et «d'après»; on entend même «dépendamment de», «Concernant» remplace «quant à», «au sujet de», «Dû à» se substitue à «à cause de», «en raison de». D'autres prépositions sont privées d'une partie de leur fonction. Ainsi «contre» tend à ne plus exprimer que l'opposition alors qu'il peut aussi exprimer le contact, l'échange, la comparaison et la proportion. De là toutes sortes de contorsions compensatoires pour traduire le «compared to» anglais. On dira: «parmi les étudiants étran-

gers, il y a 30% d'Américains dans les universités anglophones comparative-ment ou par rapport à 5% dans les universités francophones», alors qu'il était commode de dire «contre 5%».

Parfois c'est tout un ensemble d'expressions simples qui tendent à disparaître au profit d'une formule lourde inspirée de l'anglais, comme «en autant que je suis concerné» qui supplante le plus souvent «pour moi», «quant à moi», «à mon avis», «à mes yeux».

Les verbes sont également affectés de diverses façons. Notons l'érosion du sens passif dans une formule du type «voici un travail à faire pour demain: très fréquemment on trouvera «à être fait»». De même, le verbe pronominal à sens passif tend à disparaître, ainsi que le futur du passé et le conditionnel dans le discours indirect libre.

Comme, dans les textes américains, on utilise très peu de pronoms personnels, la même carence se retrouvera dans le français de traduction, au Québec: on en vient à répéter le substantif à satiété comme en anglais, ne sachant plus à quoi le pronom se référerait. Il suffit de comparer un journal québécois à un journal français pour se rendre compte de ce phénomène. Le pronom *en* subit le même sort au profit de «de là», «de cela» ou «de» suivi du substantif.

L'érosion s'attaque enfin à tout ce qui est idiomatique et n'a par conséquent aucun vis-à-vis dans la langue de départ. Le meilleur moyen de s'en rendre compte consiste à comparer une retraduction en français d'un roman français traduit en anglais avec le texte original. On se rend vite compte de tout ce qui s'est perdu en cours de route. Prenons, par exemple, dans la traduction de la *Messe de l'athée* de Balzac par Wallace Fowlie (Bantam Books, New York, p. 47), la phrase suivante: «Even his enemies admitted that at his death he took with him an incommunicable method.» On peut concevoir la traduction: «Même ses ennemis admettaient que... ou avouaient que», mais quel est le traducteur qui retrouverait: «De l'aveu de ses ennemis...» comme l'écrivit Balzac? Quel est celui qui retrouvera «une belle théorie physiologique» à partir de «an important physiological theory»? On admettra que seul un excellent traducteur pourrait y parvenir, et avec un peu de chance, car l'acte de soumission qu'exige la traduction n'est certes pas propice à ce genre de découverte.

Il resterait évidemment à inventer une classification beaucoup plus rigoureuse, beaucoup plus précise que celle-ci pour rendre compte de toutes les formes d'érosion. On pourrait également déterminer, par une étude de fréquence comparée, à quel degré d'érosion sont par-

venues certaines ressources propres à la langue d'arrivée ainsi que l'ampleur de la dégradation, au Québec comme en France, où le «saber atlantique»⁷ n'est certes pas près de disparaître.

La babélisation

Nous n'avons donné ici que quelques cas d'érosion, mais tout observateur est à même de constater, sans attendre la recherche scientifique, que ce phénomène atteint des proportions alarmantes au Québec. Dans une telle situation, le traducteur est souvent contraint de compenser comme il peut les carences produites dans la langue d'arrivée. Pressé par le temps il recourra à toutes sortes d'astuces pour combler les lacunes; il inventera des constructions insolites, des paraphrases lourdes et contournées; la pensée se diluera dans les inexactitudes et les gaucheries. Multipliés à de nombreux exemplaires, les produits de ces efforts plus ou moins adroits finiront par affecter la langue commune, où les non-sens proliféreront, empêchant le message de parvenir dans son intégrité au lecteur ou à l'auditeur. C'est ce brouillage, produit de la traduction massive — et non plus seulement de la mauvaise traduction — que M. Jacques Poisson nomme «babélisation», et dont les conséquences sont désastreuses autant sous l'aspect du message que sous celui de l'incertitude qui s'empare du sujet parlant ou écrivant. Celle-ci peut même confiner à l'angoisse et à la paranoïa. Ainsi, le touriste au taxi que j'ai mentionné plus haut et qui s'entend répondre «4» au lieu de «10 ou 20 francs» s'imaginera facilement que le «maudit Parisien» cherche à se payer sa tête, et, s'il fait un certain nombre d'expériences analogues, il éprouvera un sentiment d'infériorité, deviendra angoissé, puis déprimé ou agressif devant tout ce qui est français. Multiplions ces cas à des centaines d'exemplaires, et nous pourrions y trouver une explication partielle de la francophobie québécoise et de l'aversion que l'on a conçue, dans certains milieux, pour la langue française. Le brouillage fait également que beaucoup de nos compatriotes truffent leur langue d'emprunts à l'anglais, le mot français leur paraissant insuffisant. On vous soutiendra, dur comme fer, que «elle est cute» comporte une nuance que ne traduit pas «elle est mignonne». On vous vantera les mérites des «vendeurs agressifs» et on traduira «bastard» par «bâtard», au lieu de «salaud», risquant de se retrouver à l'hôpital à la première occasion, et sans savoir pourquoi. On emploiera «nomination» pour «mise en candidature», «sous de faux prétextes» au lieu de «par fraude», «en aucun temps» au lieu d'«en tout temps»;

on vous parlera, comme cet étudiant français cité par Henri Gobard, « des récentes avancées en psychologie »⁸, risquant de prêter des intentions malhonnêtes à de fort honorables savants. Ne croyons cependant pas que seul un étudiant peut produire ce genre de charabia. On me signale qu'au Québec ce sont les universitaires spécialistes des sciences exactes et des sciences humaines qui en fournissent les meilleurs exemples. Les réviseurs des savants ouvrages de ces messieurs pourraient nous en dire long à ce sujet.

Je citerai ainsi quelques passages de la version française d'une lettre expédiée aux actionnaires d'une importante société⁹. Il s'agit là d'un cas limite où le brouillage affecte l'ensemble du message, que l'on ne peut retrouver qu'en lisant le texte anglais.

Notre limite fixée au 15 décembre nous presse de vous communiquer sans tarder ce qui s'est produit dans votre Fonds pour les six derniers mois de 1975. (...) Le Fonds spécial, du domaine un peu plus impondérable, accuse une baisse de 16.3% depuis le 30 juin, tandis que Dow Jones Industrial, en moyenne, est tombé à 4.8% sans oublier l'indice industriel de la Bourse de Toronto qui a perdu 9.2%. (...) Bien que la seconde moitié de l'année 1975 fût meilleure que ce que nous avions espéré à cette période-là, il fut heureux au fond que le marché des actions en ait profité. Ce même marché est engagé sur la voie d'une ascension récupérée pour 1976. (...) Les actions de votre Fonds font merveilleuse figure, celles même des sociétés engagées sur la voie du profit qui percera en 1976. Il importe ici de souligner l'accent particulier qu'on a donné au secteur du consommateur du fait que ce dernier revivra par sa demande re-calibrée, laquelle contribuera à sortir hors du pétrin l'économie en général. De ce fait les actions qui ressortent du produit du consommateur et des entreprises vouées aux services devraient sans contredit tenir la vedette de n'importe quel marché des valeurs, une recrudescence sur laquelle nous comptons pour respirer mieux au point de vue économie.

On dira qu'il faut voir dans cette traduction l'œuvre d'un mauvais traducteur ou d'un amateur, et j'en conviens, mais là n'est pas la question. Comme ce genre de traduction se multiplie au Québec, la langue commune s'en trouve finalement affectée, de même que l'opinion que certains peuvent se faire du français. On en vient à considérer notre langue comme obscure ou insuffisante et l'on se met à rédiger des textes sur le modèle des mauvaises traductions, c'est-à-dire n'ayant ni queue ni tête.

Les effets culturels

Nous en arrivons ainsi tout naturellement à notre troisième point : les effets culturels de la traduction de masse que, sans vouloir être exhaustif, nous résumerons à une désaffection pour la langue et pour la culture françaises. C'est un processus que l'anthropologie culturelle américaine appelle « acculturation » et qui, bien entendu, ne relève pas que d'une seule cause.

Nous avons signalé que le brouillage de la langue d'arrivée, sous un régime de traduction massive, finit par affecter la langue commune et produit une perte de confiance à l'égard de celle-ci. Cette perte de confiance peut entraîner diverses formes de mépris comme le refus que nous constatons, dans certains milieux, de bien apprendre le français ou celui de se débarrasser de tous les calques qui l'encombrent. Combien de secrétaires s'effaront à l'idée de ne plus commencer leurs lettres par « Cher Monsieur » et de les terminer autrement que par « Sincèrement ou cordialement vôtre » ! La même attitude se retrouve chez certains ingénieurs, par exemple, et chez des gens de métiers qui refuseront d'épurer leur langue de peur de ne pas être compris ou à cause de l'insécurité que provoque, chez eux, l'emploi des termes français.

Par ailleurs, on nous répète, depuis longtemps, que le français n'est pas la langue des affaires ni celle des sciences, que c'est une langue abstraite et complexe alors que l'anglais, lui, serait direct et factuel. De là un respect sans borne pour l'anglais : on ne le considère plus comme une langue étrangère au Québec, où il est devenu *LA langue seconde*, la seule ; car, — ne nous leurrions pas, — quand on emploie ce vocable, il s'agit bel et bien de l'anglais qui, devenu obligatoire, relègue à l'arrière-plan toute autre langue vivante. C'est à ce point que même un gouvernement du Parti québécois s'est senti obligé, en présentant la Loi 101, d'affirmer l'importance de l'anglais et la nécessité d'en améliorer l'enseignement dans les écoles, où il est déjà imposé même au primaire, au détriment des autres langues étrangères. Or, si la langue seconde est obligatoire, « cette obligation, comme l'écrit Henri Gobard¹⁰, n'a de sens que si elle est reliée à une nécessité première et non pas seconde. Dans ces conditions, poursuit-il, si c'est la langue seconde qui est de première importance, c'est que la langue maternelle, n'étant plus essentielle, devient secondaire ».

On peut dire qu'au Québec la présence toute-puissante de l'anglais s'ajoute au pouvoir destructeur de la traduction massive pour dévaloriser la langue maternelle. Le Québécois se trouve

ainsi constamment ballotté, dans ses efforts d'expression, entre une langue vicieuse à laquelle il lui est interdit de se fier et qui lui paraît inadéquate, et une langue étrangère qu'il ne peut connaître parfaitement. Son lieu intérieur devient multiple et incertain, car la langue maternelle, qu'on n'arrive parfois plus à identifier hors de tout doute, ne joue plus son rôle unificateur.

Cette absence d'un lieu intérieur unifié pourrait sans doute expliquer le manque d'esprit créateur et de sens critique que l'on remarque trop souvent chez les Québécois ; dans de nombreux domaines nous restons à la remorque des États-Unis au lieu d'inventer nos propres formules. Il suffit de penser à l'enseignement des sciences humaines dans nos universités, qui se fait en très grande partie au moyen d'ouvrages américains que les étudiants ont du mal à comprendre. Il s'ensuit bien entendu qu'ils auront plus tard des difficultés à transmettre leurs connaissances dans leur langue maternelle et qu'ils auront tendance à faire leurs communications en anglais. Même à l'Université du Québec, une étudiante a dû récemment faire des pieds et des mains pour obtenir l'autorisation de rédiger une thèse d'épistémologie en se servant de références françaises plutôt qu'américaines.

Dans les écoles secondaires et les cégeps, c'est le règne du livre traduit. Nous saisissons bien là comment la traduction peut cesser d'être un simple moyen d'échange pour devenir substitutive et par conséquent décourager la création de manuels conçus et rédigés en français. En outre, le livre de référence traduit renvoie à une culture, à une réalité sociale et spirituelle qui nous sont étrangères et, la plupart du temps, la bibliographie y est exclusivement constituée d'ouvrages écrits en anglais. Si bien qu'à la longue, l'étudiant acquiert la conviction profonde que le réel est surtout anglo-saxon¹¹ de même que les sciences qui nous le font connaître. C'est donc toute une vision du monde étrangère qui est transmise à nos étudiants par les livres traduits. La traduction substitutive dissocie enfin langue et culture dans l'esprit du lecteur, ce qui conduit ce dernier à ne plus considérer sa langue maternelle que comme un intermédiaire sans valeur dont il pourra se passer dès que sa connaissance de l'anglais lui permettra d'accéder à l'original.

On ne s'étonnera pas que l'utilisation massive d'instruments pédagogiques conçus en anglais amène progressivement l'étudiant à renier son patrimoine culturel. Au Québec, dans certains milieux, il est de bon ton de tenir la littérature française pour étrangère, alors qu'elle nous appartient au même titre qu'aux Français, tout comme la langue

française. De là à désavouer toute œuvre québécoise écrite en français correct, il n'y a qu'un pas bien vite franchi. Nous voyons donc que le brouillage que nous avons constaté au niveau linguistique peut s'étendre à la culture. La traduction de masse parvient à brouiller l'ensemble des « référents » culturels et à dissocier l'individu d'avec son passé, tout en lui présentant un présent où il n'arrive pas à se reconnaître et un avenir où il n'a plus guère de place.

La transmission de l'idéologie dominante

Si les langues sont porteuses d'une vision du monde, chacune véhicule également, de façon explicite ou implicite, l'idéologie dominant la culture qu'elle exprime, à tel moment de l'histoire. Il s'ensuit que les textes américains en traduction, tout comme les originaux, nous imprèneront de libéralisme économique et culturel, d'impérialisme continentaliste, d'homogénéisme mondial et de bien d'autres doctrines qui ont cours chez nos voisins. Qu'il suffise d'analyser quelques notions banales pour constater que le tête-à-tête avec l'anglais n'est jamais innocent. Prenons la notion géographique d'Amérique du Nord (*North America*) ; on se rendra vite compte que, dans les textes américains, il s'agit toujours de l'Amérique du Nord anglophone ; les soixante millions de Mexicains et les six millions de Québécois n'y ont aucune place. Quant à eux, les Québécois conservent bien l'illusion d'y appartenir, mais la plupart croient, de nos jours, que le Mexique fait partie de l'Amérique centrale. Sous prétexte d'unité et de progrès, l'idéologie libérale continentaliste tend à faire disparaître tout le particularisme. L'identité linguistique et le nationalisme représentent en effet un obstacle pour l'unité du système, et c'est ce qui explique les représailles économiques dont on menace le Québec depuis l'adoption de la Loi 101. C'est ce qui fait aussi que notre indépendance est perçue comme une menace et qu'on s'y oppose avec autant d'acharnement dans les milieux financiers.

C'est du libéralisme également et de la linguistique américaine que vient l'idée que la langue n'est qu'un instrument de communication interchangeable qui évolue suivant des tendances propres qu'aucune norme ne doit infléchir. Dans ces conditions, il devient inutile d'enseigner la grammaire dans les écoles ; il suffit de partir de la langue de l'enfant. Le malheur est qu'on y reste et qu'on forme des étudiants qui n'ont plus d'autre ressource que celle de plagier lorsqu'on exige d'eux qu'ils écrivent quelques lignes. Il est à prévoir déjà que

ce n'est pas le sens critique de nos diplômés qui, dans un avenir prochain, menacera l'équilibre de l'empire.

On pourrait penser que ces propos sur la transmission de l'idéologie dominante par les écrits ne concernent en rien les sciences exactes ou la médecine. Il n'en est rien. La revue *Scientific America*, qui paraît maintenant en version française, publiait récemment un article sur le phénomène de rejet dans les transplantations d'organes. Or aucune mention n'y était faite du premier savant qui fit des recherches sur ce sujet : c'est un Français, comme c'est un Français qui a découvert l'insuline.

Il n'est pas toujours aussi facile de repérer des cas précis où l'idéologie s'exprime de façon ouverte car elle se trouve souvent à l'état diffus dans les textes et dans la pensée de nos contemporains ; d'ailleurs nous en subissons tous plus ou moins d'influence, à la manière dont beaucoup de nos attitudes intellectuelles ou affectives proviennent de la religion de notre enfance. Voici pourtant un dernier exemple qui, je l'espère, illustrera bien ma pensée. La doctrine du libre choix de la langue d'enseignement est typiquement libérale en ce sens qu'elle prône la libre action du choix individuel et l'abolition de toute contrainte étatique. Et à la manière de ce dernier, elle évite d'indiquer que cette liberté de choix ou d'action ne peut tendre qu'à favoriser le plus puissant des concurrents en présence. En somme, au nom de la liberté, dont les avantages exercent toujours une attraction très forte sur les hommes, on favorise un groupe ou une société dominant, car le libre jeu de forces inégales se fait toujours à l'avantage de la plus puissante d'entre elles. Si donc chaque langue traduit nécessairement l'idéologie dominante du peuple qui l'utilise, la traduction ne pourra que transmettre celle-ci, consciemment ou non.

Un univers unidimensionnel

Nous avons tenté de montrer comment la traduction, qui, à première vue, semble être un acte professionnel comme les autres, peut perdre son innocence et devenir destructrice lorsqu'elle envahit une société. La traduction massive de textes dont la langue de départ est toujours la même tend à enfermer le traducteur dans un univers unidimensionnel, et le mimétisme qu'elle suppose finit par exercer un effet de dislocation sur la langue d'arrivée. En outre, comme la langue ne peut se dissocier de la culture, la traduction massive de textes anglais, tout en réduisant le français à l'état d'instrument secondaire et interchangeable, finit par substituer une vision du

monde américaine à celle qui est propre à notre culture, et par nous inculquer l'idéologie de nos voisins pour le plus grand bénéfice de ces derniers. Que faire, demandera-t-on, dans une telle situation ? À chacun de réagir à sa manière ! Nous n'avions pas pour but en effet de proposer des solutions, d'autant plus que celles-ci peuvent varier d'un cas à l'autre, mais simplement d'analyser, et de bien montrer que le rôle du traducteur dans une société comme la nôtre dépasse de beaucoup celui auquel on est souvent tenté de le réduire. De mettre en garde également celui qui traduit contre toutes les conséquences que peut avoir sa profession sur lui-même et sur la collectivité dont il fait partie.

Gaston LAURION
Université Concordia

NOTES

- * Remaniement d'une conférence prononcée lors d'un colloque sur la traduction tenu à l'Université Concordia, le 3 mars 1978.
- ² Dans certaines universités, on prétend même former des traducteurs sans leur imposer l'apprentissage d'une troisième langue. « La pratique d'une seconde langue (entendre langue étrangère), écrit Henri GOBARD (*L'aliénation linguistique*, Paris Flammarion, 1976, p. 55), soit véhiculaire soit référentielle est un antidote qui permet d'échapper à la situation duelle français-anglais conduisant à une sur-anglicisation professionnelle. »
- ³ Je tiens à remercier ici M. Jacques POISSON des judicieux conseils qu'il m'a prodigués durant la préparation de cette conférence. L'appareil conceptuel dont je me sers est le fruit de ses réflexions aussi abondantes que riches sur les conséquences désastreuses de la traduction au Québec.
- ⁴ Cette faute n'est toutefois pas spéciale au Québec.
- ⁵ J.-P. VINAY et J. DARBELNET, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Nv, éd. rev. et corr., Montréal, Beauchemin, 1975, p. 184-188.
- ⁶ Par exemple, « il s'est mérité un but ».
- ⁷ Expression tirée d'Étiemble, *Parlez-vous français ?*, Paris, Gallimard, Coll. Idées, 1973.
- ⁸ *Op. cit.*, p. 53.
- ⁹ Ce texte fut distribué, pour l'« édification » des étudiants, dans un cours de traduction de l'Université de Montréal.
- ¹⁰ *Op. cit.*, p. 75.
- ¹¹ La publicité télévisée confirme cette conviction, en présentant des produits au nom anglais que l'on se pique de prononcer avec un pur accent de Manhattan.